

Cette fiche est à transmettre dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grises si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

CHARGES		Prévision	Réalisation	%	PRODUITS		Prévision	Réalisation	%
I. Charges directes affectées à l'action					I. Ressources directes affectées à l'action				
60. achat					70. Vente de produits finis, prestations de services, marchandises				
prestations de services					prestation de service				
achat matières et fournitures					produits des activités annexes				
autres fournitures									
61. Services extérieurs					74. Subventions d'exploitation				
Locations					Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))				
Entretiens et réparations					-				
Assurances					-				
Documentation					Régions				
Divers					-				
62. Autres services extérieurs					-				
rémunérations intermédiaires et honoraires					Département(s)				
Publicités, publications					-				
Déplacements, missions					Commune(s)				
Services bancaires, autres					-				
63. Impôts et taxes					Organismes sociaux (à détailler)				
impôts et taxes sans rémunération					-				
Autres impôts et taxes					-				
64. charges de personnel					Fonds Européens				
rémunération des personnels					CNASEA(emplois aidés)				
Charges sociales					Autres recettes (précisez)				
Autres charges de personnel					-				
65. Autres charges de gestion courante					75. Autres produits de gestion courante				
66. Charges financières					Dont cotisations				
67. Charges exceptionnelles					76. Produits financiers				
68 Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)					78. Reprises sur amortissements et provisions				
I. Charges indirectes affectées à l'action					I. Ressources indirectes affectées à l'action				
charges fixes de fonctionnement									
frais financiers									
autres									
TOTAL DES CHARGES					Total des produits				
86. Emplois des contributions volontaires en nature					87. contributions volontaires en nature				
Secours en nature					bénévolat				
Mise à disposition gratuite de biens et prestations					Prestations en nature				
personnel bénévole					Dons en nature				
TOTAL					TOTAL				

FICHE A.4 Annexe au compte rendu financier de l'action

A. Veuillez indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action

C. Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁷ ?

⁷.Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

A. Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? :

B. Veuillez décrire précisément en quoi a consisté votre action :

C. Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics cibles) ? :

D. Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?:

E. Quels indicateurs d'évaluation de l'action avez-vous utilisés ? :

E. Veuillez indiquer les autres informations qui vous sembleraient pertinentes.

Je soussigné(e), (Nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

Certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le

à

Signature